



Le contrat de quartier Palettes-Bachet ressuscité



Un comité, composé d'élus et d'habitants, tente de relancer le processus. PIERRE ABENSUR

Le Municipal de Lancy désavoue son Conseil administratif, qui souhaitait stopper le projet participatif

Donné pour mort, le contrat de quartier Palettes-Bachet est sur de nouveaux rails. C'est le Municipal de Lancy qui a sauvé le projet de démocratie participative, contrairement à la volonté de démantèlement exprimée par le Conseil administratif. Chacun des 14 000 habi-

tants de la région pourra ainsi continuer de soumettre des projets pour la collectivité.

Lancé en 2012, le contrat de quartier tardait à produire des effets concrets. A tel point que François Baertschi, magistrat écologiste en charge du Social, décidait d'arrêter l'expérience avant l'été. «Il ne se passait rien, explique-t-il. Peu d'habitants participaient, il y avait des bisbilles internes. En trois ans, on n'a

rien fait à part planter des fleurs sur une surface de 3 m².» Par ailleurs, seuls des représentants du PS et du PDC s'étaient impliqués, alors que chaque parti avait pour mission d'occuper un siège au comité.

«C'est vrai que tout n'a pas été parfait et il nous faut accélérer les procédures, admet Philippe Martignano, élu PS et coprésident du contrat de quartier. Mais ces derniers mois, la situation s'était améliorée et des projets intéressants sont en cours.» Face à ces arguments, le Conseil municipal de Lancy, seul habilité à décider du sort du projet, a voté pour sa prolongation. La Commune devra donc remettre à disposition un coordinateur à hauteur de 20%.

Mardi s'est réuni le comité qui aura pour objectif de relancer le contrat de quartier. Cette fois-ci, tous les partis étaient représentés et de nouveaux habitants ont annoncé leur volonté de s'engager. Parmi les projets en gestation, une patinoire éphémère pourrait animer le quartier des Palettes.

L.D.S.